

Conseil communal de Rolle

Rapport de la commission chargée d'étudier le

PREAVIS MUNICIPAL 2011 – 2016 / N° 12

Démolition et reconstruction de la garderie Barcarolle

Au conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La commission, composée de

Catherine Safi, présidente (absente le 7.11)
Jean-François Buvelot
Florence Fries
Joëlle Gentile, rapporteur
Yves Guisolan
Valérie Schlup Mantzouranis
Pascale Vollenweider.

s'est réunie les 7 et 21 novembre 2011 en présence de Mme Josephine Byrne Garelli, (7 et 21 novembre) et M. Denys Jaquet (21 novembre), municipaux délégués. La commission les remercie pour leurs compléments d'informations.

Les documents suivant ont été distribués et commentés : les plans du sous-sol, du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage ainsi qu'un tableau sur la détermination du mode de calcul de la location de la garderie à l'ARAERE.

La commune de Rolle va construire un bâtiment à hauteur de Fr. 4'296'480.—. La commune relouera ensuite ce bâtiment à l'ARAERE (Fr. 173'900.—/an).

Le taux fixe d'amortissement est de 4,35 % des montants investis sur 50 ans, bloqué sur 10 ans. Pour information, la crèche Bellefontaine est également sur une durée d'amortissement de 50 ans.

Capacité d'accueil :

<i>Catégorie d'enfants</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Nombre de places « Barcarolle I »</i>	<i>Nombre de places « Barcarolle II »</i>
de 3 à 18 mois	Nurserie	14	15
de 18 mois à 3 ans	Grands	10	20
de 3 à 4-5 ans	Trotteurs	10	21
de 4/5 à 7/8 ans	UAPE		36 ¹
Total		34	92

Dès janvier 2012, 10 enfants supplémentaires seront accueillis à la crèche provisoire.

¹ réduit à 24 places selon l'évolution du dossier de La Cure (préavis municipal 2011-2016 / N°7)

Surface :

	<i>Barcarolle I</i>	<i>Barcarolle II</i>
Sous-sol		325 m ²
Rez-de-chaussée	266 m ²	315 m ²
1 ^{er} étage		338 m ²
Total	266 m²	978 m²

La demande de 36 places en UAPE étant urgente, la nouvelle crèche devrait ouvrir ses portes à la rentrée scolaire 2012.

Budget pour la construction de la nouvelle crèche :

Désignation	Fr.
Modification et adaptation des réseaux existants	50'000
Réalisation nouvelle crèche	2'946'660
PV revêtement « Scandatex »	27'000
PV façades en résine stratifiée	27'000
PV ascenseur	63'700
Total TTC	3'114'360

Le coût de la crèche provisoire ainsi que le coût de construction du sous-sol (prévu en grande partie pour l'utilisation de la commune) sont volontairement exclus du tableau ci-dessus, afin de faire ressortir uniquement le coût réel de la construction de la crèche « Barcarolle II ».

Le remboursement à la Fondation Soroptimist International pour la crèche Barcarolle I, à hauteur de Frs. 80'000.— sera réinvesti dans les frais de fonctionnement de la crèche Barcarolle II.

Le délai auquel les montants du projet étaient assurés est dépassé. De ce fait, il a été rajouté au récapitulatif détaillé des travaux une « Hausse » (Fr. 80'000.—).

La Commission des finances s'est réuni en date du 22 novembre et a accepté à la majorité les conclusions du préavis.

CONCLUSIONS

A l'unanimité des membres présents, la commission vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis 2011 - 2016 / N°12 de la Municipalité du 6 octobre 2011,

entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. autorise la Municipalité à démolir et à reconstruire la crèche-garderie Barcarolle en y intégrant une Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) ;
2. accorde à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 4'296'480.--, à financer aux meilleures conditions et à imputer sur le compte 3683.5030.0 « Bâtiment La Barcarolle PM-12/2011-16 » ;
3. autorise la Municipalité à amortir cet investissement sur une durée de 50 ans.

Rolle, le 23 novembre 2011

Catherine Saffin
Présidente



Joëlle Gentile
Rapporteur

